

Diplôme universitaire :
*« De l'éducation du patient
à l'alliance thérapeutique »*

Informations
Recommandations

Responsable pédagogique :

Jean-Daniel Lalau

03 22 45 58 95

Lalau.Jean-Daniel@chu-amiens.fr

Correspondante administrative (DEP) :

Annie Tasev

03 22 80 42 32

annie.tasev@u-picardie.fr

DU « *De l'éducation du patient (ETP) à l'alliance thérapeutique* »

Année universitaire 2015-2016

Lieu : Amiens, SUFTLV (anciennement DEP), 12 rue Frédéric Petit (9 h 30 - 13 h et 14 h - 17 h 30)

Responsables : Pr^s J.-D. Lalau et S. Schauder (UFR de Médecine et de Sciences humaines, sociales et philosophie).

Contacts: annie.tasev@u-picardie.fr ; lalau.jean-daniel@chu-amiens.fr

Jeudi...	Horaire	UE	Sujet	Intervenant(s)
7/01	Matin	La maladie chronique et la relation de soin	Introduction ; notion de représentation	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		La relation de soin. 1 : approche phénoménologique	<u>Samuel Rassinon</u>
21/01	Matin		Chronicité et temporalité	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		Ethique et thérapeutique	Catherine Draperi
11/02	Matin		Le normal et le pathologique	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		La relation de soin. 2 : approche systémique	<u>Samuel Rassinon</u>
25/02	Matin		Anthropologie de la maladie	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		La parole aux patients	Témoignages (formation DPC)
<i>Mars-avril : stage 1 (journée)</i>				
10/03	Matin		Accompagnement des projets de mémoire (1)	Jean-Daniel Lalau et Laurent Valot
	Ap.-midi		Mise en situation systémique	Samuel Rassinon
31/03	Journée	La relation de soin : approfondissement	La relation d'aide et d'écoute	Joanic Masson
21/04	Matin		Traumatisation au long cours et processus adaptatifs	Joanic Masson
	Ap.-midi		La clinique du deuil	Laurent Valot
12/05	Matin		Accompagnement des projets de mémoire (2)	Jean-Daniel Lalau et Laurent Valot
	Ap.-midi		Expérience des pôles de prévention de Picardie	Pôles de prévention
<i>Mai-juin : stage 2 (journée)</i>				
26/05	Journée	La relation de soin : approfondissement	L'inter compréhension : discours médical et narration du patient	Catherine Draperi
16/06	Journée		L'écoute : une perspective clinique	Véronique Delaunay-Klopp
<i>Septembre : stage 3 (journée)</i>				
08/09	Matin	De l'éducation à l'alliance	Les résistances au changement	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		L'articulation de l'éducation pour la santé et de l'ETP	Sonia Caillaux
22/09	Matin		De l'évaluation institutionnelle à l'auto-évaluation	Marie Etévé
	Ap.-midi		Prévention et politiques de santé	Audrey Joly (ARS)
13/10	Matin		Le <i>cure</i> et le <i>care</i> ; nouveaux repères de l'ETP	Jean-Daniel Lalau
	Ap.-midi		Alliance thérapeutique : théorie et recherche appliquée	Laurent Valot
17/11	Journée		<i>Examen écrit et soutenance des mémoires (à remettre pour le 7 novembre en 3 ex.)</i>	

« *Ce qui fait les hommes de génie, ce ne sont pas les idées neuves, mais cette idée qui les possède que ce qui a été dit ne l'a pas été assez* ».

Delacroix, Journal

Objectif général de l'enseignement

L'objectif de l'enseignement est de *croiser les approches disciplinaires* en prenant appui sur les pratiques professionnelles de chaque étudiant. En prenant une certaine distance par rapport à l'exercice quotidien, l'étudiant sera amené à penser sa pratique dans son propre lieu d'exercice.

L'étudiant devra se constituer de nouveaux repères, *au delà des référentiels* de l'éducation du patient, dans la visée d'instaurer une véritable alliance thérapeutique.

Mots-clés

Anthropologie – Autonomie – Chronicité – Clinique – Changement – Ethique – Identité/appartenance – Narrativité – Normes – Relation – Résilience/résonance – Résistances (au changement).

Modalités pédagogiques

L'enseignement se veut à la fois théorique et pratique. Dans un « va-et-vient », il s'agit de contextualiser et de théoriser les pratiques dans un environnement à la fois local et général (institutionnel, économique, social et politique), et réciproquement de mettre en vie les théories. L'enseignement est en conséquence dispensé selon différentes modalités.

Séminaires

L'enseignement est principalement dispensé sous la forme de séminaires d'enseignement théorique permettant la participation active des étudiants. De façon générale, les travaux en ateliers sont privilégiés pour favoriser la « mise à plat » des pratiques et l'émergence de questionnements.

Stages

L'enseignement comporte également 3 journées de stages pratiques. L'assiduité aux stages ainsi que la participation active comptent pour la validation. Les étudiants feront valider leur présence auprès des responsables de stage à l'aide d'un carnet de stage (avec dates et tampon). Ils devront participer à au moins deux temps de la démarche éducative : une consultation initiale, et un atelier de groupe.

L'objectif de ces stages est d'intégrer l'éducation du patient dans les pratiques de professionnels de santé œuvrant au sein de structures dédiées et coordonnées et d'être en capacité d'apporter des éléments de réponse au questionnement suivant : en quoi la démarche éducative permet-elle, spécifiquement, de faire évoluer les pratiques des patients et aussi des soignants pour une amélioration de l'état de santé ?

Les lieux de stage proposés sont les pôles de prévention et d'éducation du patient de Picardie :

- Abbeville : 03 22 20 63 22
- Amiens : 03 22 22 25 90
- Beauvais : 03 44 11 23 97
- Compiègne : 03 44 20 67 84
- Senlis-Creil : 03 44 21 70 38
- Laon : 03 23 24 33 16
- Saint Quentin : 03 23 06 76 24
- Soissons : 03 23 75 71 21.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'étudiant peut proposer au responsable d'autres structures, à la condition que l'action d'éducation y soit structurée. L'étudiant a la liberté de prendre appui sur deux à quatre structures différentes, pour des stages d'une demi-journée à deux jours. Un calendrier est suggéré, mais les dates sont libres du moment que les stages sont effectués avant la remise des mémoires.

Modalités de validation

La validation est acquise lorsque l'étudiant a :

- Assisté à l'ensemble des enseignements (sauf absence justifiée),
- Effectué ses 3 journées de stage (selon le cahier des charges),
- Obtenu au moins la moyenne générale à l'examen final.

Notation

L'examen est noté sur 100 avec la prise en compte des éléments suivants :

- Une épreuve écrite de 1 h 30, qui compte pour 30 points ;
- La rédaction d'un mémoire, qui compte pour 50 points ;
- La soutenance orale du mémoire, qui compte pour 10 points ;
- Le rapport de stage, qui compte pour 10 points.

L'étudiant obtient son diplôme s'il a obtenu une note d'au moins 50/100. En cas d'échec, il lui est possible de présenter tout ou partie soit lors d'une deuxième session, soit l'année suivante.

Soutenance des mémoires

La soutenance des mémoires est publique ; chaque étudiant a ainsi la possibilité d'inviter toute (les) personne (s) de son choix.

Modalités de soutenance

- Pour un étudiant seul : 10 minutes d'exposé et 10 minutes de réponse aux questions du jury ;
- Pour un binôme : 15 minutes d'exposé et 15 minutes de réponse aux questions.

Ces durées sont indicatives ; elles pourront être modulées selon le nombre de candidats. Dans tous les cas, il est vivement conseillé de se répéter avant l'épreuve pour respecter le temps imparti.

Le support de présentation est libre : expression verbale sans support, lecture d'un texte écrit, projection d'un fichier de type « Power point », ou autre encore.

Mémoire

Objectif général

Il s'agit d'un mémoire *professionnel*, présenté dans un cadre universitaire, et dont l'objectif est de mener une réflexion approfondie pour la meilleure appréhension possible du champ de l'éducation du patient.

Sujet du mémoire

Le sujet puise ses racines dans les pratiques professionnelles. Il doit pour autant permettre une prise de distance par rapport à ces pratiques et développer une démarche réflexive intégrant les concepts d'éducation et d'alliance thérapeutique.

Structuration du mémoire

Le champ de la recherche est nécessairement libre et ouvert. La recherche est pratique et/ou théorique. La réalisation d'entretiens semi directifs assortis d'une analyse de contenu est suggérée, mais pour mener une analyse finale critique.

Les situations instructives (cas clinique, « vignette », etc.) sont toujours intéressantes à mettre en exergue (sous la forme d'un encadré).

Avancement du mémoire

L'état d'avancement doit être présenté à la coordinatrice à l'occasion des derniers séminaires « Accompagnement des projets de mémoire ».

Travail en monôme, en binôme ; etc.

Un travail en binôme ou même plus est possible. Dans ce cas, les 2 étudiants devront se répartir le travail de façon équilibrée ; le rôle de chacun dans l'élaboration du travail de recherche et la rédaction du mémoire doit être facilement identifiable par le correcteur.

Présentation du document écrit :

1. Couverture

Elle doit comporter des éléments obligatoires :

- Université de Picardie Jules Verne
- D.U. « ... »
- Le titre du mémoire
- Le nom du ou des auteurs (s)
- La date de soutenance
- Une illustration est possible, mais facultative.

2. Première page

La première page peut contenir des remerciements. La sobriété est de rigueur.

3. Quatrième page de couverture (important)

Cette page constitue le dos du document. Il est demandé de faire apparaître un résumé du mémoire, en un maximum d'1/2 page (format Times New Roman, taille de police 10, interligne simple) avec quelque mots clés pour faire ressortir les points forts du travail.

4. Corps du mémoire

Le document ne doit pas dépasser 50 pages de texte (écrit en format Times New Roman, taille de police 12, interligne simple) hormis les annexes et la bibliographie.

4a Introduction : 1 à 5 pages

- Intérêt pour un thème choisi en lien à une question de départ
- Préciser l'objet d'étude dans le thème choisi
- Enoncer votre éclairage théorique (sans développer),
- Présenter votre problématique (sans développer),
- Indiquer la méthode choisie (sans développer), la population étudiée (sans développer) et le lieu d'investigation (sans développer)
- Présenter le plan de votre mémoire.

4b Fondements théoriques : 5 à 10 pages

- Revues de la littérature : articles, comptes-rendus, rapports, ouvrages lus et congrès sélectionnés pour vous orienter dans votre recherche ;
- Présentation des principaux concepts en lien avec la théorie retenue.

4c Problématique et hypothèses : 1 à 2 pages (+++)

- Présentation de la problématique (= question principale) ;
- Hypothèse(s) théorique(s) (liées à votre synthèse du corpus théorique) ;
- Et hypothèse(s) opérationnelle(s) ou concrète(s) (liées à votre méthodologie : entretiens, questionnaires, ...)

4d Méthodes : 1 à 2 pages

- Présenter la méthode choisie (en développant). Ex. : entretiens, questionnaires, rencontres en groupes, tests, épreuves photo-langage, etc. ;
- Indiquer la population étudiée (en développant) : les critères d'inclusion et d'exclusion ;
- Présenter le lieu d'investigation (en développant, et justifiant le choix de ce lieu).

4e Résultats de l'enquête (si réalisée) et analyses : 5 à 10 pages

- Présentation des résultats avec des tableaux, schémas ou figures
- Commentaires des données

4f Discussion : 2 à 5 pages

- Analyses des données
- Synthèses et limites de l'étude

4g Conclusion : 1 page

- Rappel de l'intérêt de l'étude
- Principaux constats
- Conclusion et perspectives

4h Références bibliographiques

La bibliographie doit être étoffée et comporter au moins 20 références appropriées provenant de sources différentes. Il convient d'intégrer le minimum de références « grand public ». Il est important d'éviter l'effet « copier/coller ».

Les normes de présentation doivent être respectées :

- Pour un livre : NOM, Prénom (année) : *Titre* (en *italiques*), Ville, Editeur, année.
- Pour un article : NOM, Prénom : *Titre, Revue* (en *italiques*), volume (en *italiques*), première-dernière page, année. (Le mois, ou la semaine, ou le jour ne doivent être rapportés que pour des revues non scientifiques ; ex. : *Le Nouvel Observateur*).

Exemple pour un article :

PROUST, Marcel (année) : Influence des rayons gamma sur la croissance des marguerites. *Journal français des faits invérifiables*, 33, 222-233.

4i Annexes

Il est possible de présenter des résultats en annexe (à limiter).

Remise du mémoire

Le mémoire doit être adressé aux membres du jury 3 semaines avant la date de soutenance. Après la soutenance, un exemplaire doit être donné au responsable universitaire pour le dépôt à l'Université d'Amiens.

Rapport de stage

Le rapport doit être rédigé en deux pages strictement sur le questionnement déjà présenté : « En quoi la démarche éducative permet-elle, spécifiquement, de faire évoluer les pratiques des patients et aussi des soignants pour une amélioration de l'état de santé ? »

Quelques lectures conseillées

- Les incontournables : les référentiels de l'éducation, les textes réglementaires, les publications d'Alain Deccache et d'Anne Lacroix. Mais il est nécessaire d'aller au-delà ! ;
- Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, PUF : le « must » sur le concept de norme, et plus précisément de norme de vie ;
- Patrick Delaroche, *La peur de guérir*, Albin Michel : se lit aisément, cas cliniques parlants ;
- Roger Pol-Droit, *L'éthique expliquée à tout le monde*, Seuil : l'éthique expliquée à tout le monde !
- Michel Foucault, *La naissance de la clinique*, PUF : l'introduction est remarquable ;
- Pascal-Henri Keller et Janine Pierret (dir.), *Qu'est-ce que soigner ?* Syros : à la croisée des contributions (anthropologie, sociologie, psychologie, etc.), y compris orientales ;
- Claire Marin, *Violences de la maladie, violence de la vie*, Armand Colin ;

- J.D. Lalau (avec A. Lacroix, A. Deccache et M. Wawrzyniak). *Créer une alliance thérapeutique. On n'éduque pas un adulte souffrant*, Chronique sociale : une critique de l'ETP normative ;
- François Laplantine, *Anthropologie de la maladie*, Bibliothèque scientifique Payot : le livre de référence sur ce sujet.

Une fiche de lecture est proposée à la page qui suit.

FICHE DE LECTURE (établie par Laurent Valot)

Objectif

La **fiche de lecture** est un exercice qui doit avant tout **vous** être utile, pour vous-même. Elle consiste à présenter la structure logique d'un ouvrage ou d'un article, à énoncer clairement et de façon synthétique le développement des idées de l'auteur. Cette fiche doit pouvoir être réutilisée tout au long de votre formation. Concrètement, elle est un outil, et elle doit donc remplir efficacement sa fonction. **Elle ne doit être ni trop longue ni trop courte : entre 5 et 10 pages**, elle doit être **rédigée de façon soignée et concise**. Évitez toutes les formules inutiles et astreignez-vous à un style simple selon la règle suivante : une idée par phrase, une phrase par idée – chaque phrase comportant un sujet, un verbe, un complément.

Méthode

La fiche de lecture s'applique à l'ensemble de l'ouvrage ou d'un article. Elle consiste à donner la structure logique d'un texte (le plan) et énonce clairement et synthétiquement le ou les thème(s) du livre, de l'article (le sujet général traité dans l'ouvrage/l'article). Attention : ce thème ne doit pas être la reprise du titre, mais doit se dégager de l'ensemble de l'écrit) puis la ou les thèse(s) développée(s) par l'auteur ; c'est-à-dire dégager ses hypothèses ou son positionnement sur le sujet (le thème). Il faut reprendre précisément les termes de l'auteur lorsqu'il s'agit de thèmes ou de concepts traités dans l'écrit ; le mieux est de les retranscrire entre guillemets.

Contenu

Etablir une fiche en cinq points

1) Enoncer les **références complètes** de l'ouvrage/l'article (avec nom de l'auteur¹, titre² de l'écrit, lieu de publication, maison d'édition, date de publication, nombre de pages).

2) Préciser clairement **le genre de l'ouvrage/l'article**

S'agit-il d'un essai théorique (philosophique, polémique,...), d'une étude historique, d'une enquête de médecine, de sociologie, de psychologie, d'un rapport, d'un recueil d'articles ? Vous devez justifier votre choix en donnant des éléments d'explication.

3) Définir **le thème de l'ouvrage/l'article (voire la thèse de l'auteur)**.

Attention, il ne s'agit pas de paraphraser le titre de l'écrit, mais de définir un thème précis ; autrement dit, d'expliquer en quelques lignes le sujet général dont traite document dans son ensemble. Puis synthétiser **la thèse de l'ouvrage/l'article** : expliquer en quelques lignes l'hypothèse de travail ou la position spécifique de l'auteur sur le thème développé.

4) **Reprendre la structure de l'écrit** : faire le plan³ logique de l'écrit en fonction du développement de l'argumentation de l'auteur et de ses idées fortes. Le développement doit faire apparaître de façon impérative la **problématique** du livre/article. Ensuite, vous devez faire ressortir les **acquis** importants de l'écrit, étayés par des exemples tirés de son contenu (que veut dire l'auteur, que veut-il démontrer ?). Vous devez pour chaque partie dire ce dont l'auteur traite, ce qu'il veut démontrer, comment il le démontre (quels sont ses arguments, ses exemples, à quoi lui sert les observations, les cas cliniques ? Quelles fonctions ont les observations ? etc.), quelle est sa conclusion, ce qu'il lui reste à montrer et qui justifie qu'il s'attaque à un autre pan du problème... **Cette partie est décisive**.

5) **Présenter les limites de l'ouvrage/l'article**, en quelques paragraphes, et de façon raisonnée. Par exemple, vous pourrez vous interroger sur ce que l'auteur n'a pas suffisamment traité, ce qu'il a échoué à montrer, ce qu'il a passé sous silence, ce qu'il a au contraire survalorisé, etc. Enfin, vous pouvez émettre des **critiques⁴** en vous aidant d'autres ouvrages (de l'auteur ou d'autres auteurs sur un thème identique ou non).

N'oubliez pas de **conclure** votre fiche de lecture, en mentionnant ce que l'ouvrage vous a appris et les sujets qu'il peut vous aider à traiter à l'avenir.

¹ Rappeler le profil et les compétences de l'auteur, évoquer ses précédentes recherches, expliquer pourquoi il a écrit ce livre, s'il s'agit d'un médecin, d'un soignant, d'un psychologue ou d'un chercheur en sciences humaines, résumer son parcours et, le cas échéant, le situer dans une école de pensée.

² N'oubliez pas que les titres d'ouvrages se soulignent ou se mettent en italique. Il s'agit de conventions académiques qu'il vous sera demandé de respecter dans tous vos travaux universitaires.

³ Le plan n'est pas la table des matières de l'ouvrage.

⁴ « Critique » est pris ici au sens d'une analyse détaillée cherchant à discerner les qualités et les défauts du livre et à celui d'une diatribe virulente.

Université Picardie Jules Verne

***Diplôme d'université*
« DE L'EDUCATION DU PATIENT
A L'ALLIANCE THERAPEUTIQUE »**

Année 2015

CARNET DE STAGE

NOM.....

PRENOM.....

PROFESSION.....

LIEU D'ACTIVITE.....

STAGE 1:

<divLieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Commentaires et appréciations du responsable

<div[](https://www.assistance-entrepreneur.fr/medias/Signature_du_responsable.png)

STAGE 2 :

Lieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Déroulement du stage et activités proposées au stagiaire.....

Commentaires et appréciations du responsable

Signature du responsable

STAGE 3 :

Lieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Déroulement du stage et activités proposées au stagiaire.....

Commentaires et appréciations du responsable

Signature du responsable

STAGE 4 :

Lieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Déroulement du stage et activités proposées au stagiaire.....

Commentaires et appréciations du responsable

Signature du responsable

STAGE 5 :

Lieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Déroulement du stage et activités proposées au stagiaire.....

Commentaires et appréciations du responsable

Signature du responsable

STAGE 6 :

Lieu de stage.....

Nom du responsable.....

Date.....

Horaire de présence :

Arrivée.....

Départ.....

Déroulement du stage et activités proposées au stagiaire.....

Commentaires et appréciations du responsable

Signature du responsable

Programmes de différents DU d'éducation du patient en France

Angers	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le malade chronique en tant que personne pour mieux situer ses besoins en ETP - Se donner les repères méthodologiques pour construire avec le patient un projet d'ETP en fonction de son niveau d'autonomie - Accompagner le patient dans l'exploration de ses attitudes et motivations - Apprendre au patient en s'adaptant à son environnement et au contexte de soins.
Besançon	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation du patient : contexte, concepts, finalités - La relation soignant-soigné au cœur de l'éducation ; écoute et communication - Les représentations : déterminants des comportements de santé - La démarche éducative : méthodologie de projet, méthodes pédagogiques - L'évaluation d'une démarche éducative et de ses résultats - L'organisation et le travail en équipe pluri professionnelle - L'éducation au sein du système de santé ; analyse de différents programmes d'éducation régionaux
Bobigny	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités - Attitudes, comportements psychosociaux - Approche politique et éthique - Elaboration de projet
Bordeaux	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification du champ de l'ETP ; mise en situation d'élaboration d'un projet - Approche psychosociale de la maladie, entre concepts et pratiques - Les moyens de l'ETP - Mise en place de programmes d'ETP et de leur évaluation - Présentation d'actions réalisées et en cours
Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Le point de vue du patient : la maladie du patient, représentations culturelles et sociales ; le vécu individuel de la maladie : psychologie du patient - Communication soignant-patient : approche cognitive, percevoir le hiatus soignant-patient, relations patients-patients et soignants-soignants - Partage/élaboration des stratégies - Thérapeutiques communes
Caen	<ul style="list-style-type: none"> - Les fondements de l'ETP - Le patient, cet inconnu ; l'annonce du diagnostic

	<ul style="list-style-type: none"> - Du diagnostic au défi éducatif - Conduite d'un entretien - Favoriser les apprentissages par des moyens adaptés : outils & modèles pédagogiques - Favoriser le changement de comportement. Le patient se raconte, le soignant écoute - S'inscrire dans le temps de la maladie chronique. Comment aider le soignant ? - Evaluer sa pratique professionnelle, adapter sa pédagogie - Les nouveautés
Chartres, Tours	<p><i>Tronc commun</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé et comportements de santé - L'éducation pour la santé dans le champ de la santé publique - Méthodologie de projet en promotion de la santé - Santé, éducation pour la santé et précarité <p><i>Option 1 : Education pour la santé et santé communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de projet - Techniques d'animation de groupe - Outils pédagogiques - Problématiques : prévention des dépendances, éducation affective et sexuelle, alimentation... <p><i>Option 2 : Éducation thérapeutique et maladies chroniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de la démarche éducative - Techniques d'entretien - Techniques d'animation de groupe - Problématiques : asthme, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers...
Lille (CERFEP)	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux de l'ETP - Prendre en compte les dimensions psychologiques et sociales de la maladie chronique - Construire et renforcer l'autonomie de la personne soignée - Concevoir et animer des séances éducatives - Structurer et planifier un programme en ETP - Développer des attitudes appropriées dans la relation avec le patient et son entourage - Prendre en compte le suivi et le long terme - Maîtriser les fonctions et modèles de l'évaluation
Limoges	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités : définitions, éléments essentiels de prévention, limitation du champ des maladies chroniques prévalentes - Approche des maladies chroniques prévalentes (cardiopathies, BPCO, tabac, diabète, foie & intestins, oncologie,

	<p>etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche multidisciplinaire en terme de prévention : principes essentiels de prévention dévolus à chaque pathologie ; attitudes, comportements, modalités d'ETP adaptées à chaque pathologie - Données réglementaires et informations en santé publique : notions d'éthique médicale, de droit des malades, de droit au partage de l'information et des connaissances ; le processus éducatif comme outil d'économie de santé
Marseille Nice	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'ETP ; concept et présentation de la méthode - Analyse des besoins et des ressources de l'usager - Les compétences du soignant/le diagnostic éducatif - Les techniques et outils éducatifs - L'évaluation - La communication au patient - Les différentes dimensions de la maladie chronique - Ex. de programmes éducatifs dans les maladies chroniques
Montpellier	<ul style="list-style-type: none"> - Des représentations de la santé, de la maladie, de l'éducation...aux concepts et théories utilisées en ETP - Les pratiques professionnelles confrontées à l'éthique, à la morale, à la déontologie, place du patient et du professionnel dans les maladies chroniques - Comment le patient apprend ? Quels outils, quelles stratégies pour le soignant (diagnostic et contrat éducatif, ...) ? - La démarche de projet en éducation pour la santé des patients. Évaluer une démarche éducative et ses résultats - Conduite de relations pédagogiques : approche individuelle et dynamique de groupe, travail d'équipe. Écoute et communication - Cohérence éducative et logique d'acteur et d'institution : hospitalisation, prise en charge de proximité, associations de patients, réseau - Présentation de différentes approches selon le public. Exemples de l'asthme, du diabète, des maladies vasculaires - De la formation à l'action : ateliers pratiques
Paris VI-Pitié	<p><i>Méthodes et techniques pédagogiques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Education thérapeutique, information, conseil au patient, éducation pour la santé : définitions et principes - Le diagnostic éducatif, définition, principes de réalisation, applications pratiques. - Les objectifs pédagogiques : comment prioriser et planifier des objectifs correspondant aux compétences que le patient doit acquérir au terme du programme d'éducation thérapeutique. - Construire et développer une séquence pédagogique avec un patient en situation individuelle de consultation <p><i>Approche psycho-comportementale du patient.</i></p> <p>Etude des structures de la personnalité et méthodes permettant un changement comportemental et une meilleure observance.</p>

	<p><i>Organisation et management d'équipe.</i></p> <p><i>Outils pédagogiques et évaluation des acquis du patient.</i></p> <p><i>Evaluation des acquis du patient</i></p> <p>(méthodes de comparaison avant-après ; comparaison avec un groupe-témoin ; construction de questionnaires ; échelles de qualité de vie ; indicateurs et critères intermédiaires...).</p>
Paris VII-Diderot (pharmacie)	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le vécu avec la maladie chronique pour aborder l'éducation thérapeutique (ETP). - Communiquer avec la personne malade pour faire émerger ses besoins. - S'accorder avec la personne malade sur ses besoins pour construire un projet d'ETP personnalisé. - Soutenir la motivation de la personne malade dans son projet d'éducation thérapeutique. - Concevoir des dispositifs d'évaluation visant à renforcer les apprentissages de la personne malade. - Favoriser les apprentissages de la personne malade par des moyens et techniques adaptés.
Paris XI-Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects réglementaires (recommandations de l'HAS) ; définition de l'ETP - Adaptation à la maladie chronique, apprendre à communiquer avec le patient, notion de diagnostic éducatif - Education de groupe, organiser un programme d'éducation - Retour d'expériences ; sortir de l'hôpital - Observance ; évaluation d'un programme et objectifs éducatifs - Présentation de programme appliqués : diverses expériences ; pluridisciplinarité en cancérologie
Rouen	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects psychosociologiques et anthropologiques de la santé - Grands modèles pédagogiques - Théorie et pratiques de l'information et de la communication - Projets d'éducation des patients - Education appliquée aux âges et aux affections
Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'éducation thérapeutique - Education thérapeutique : définitions et objectifs - Diagnostic éducatif, rôle des soignants et des patients - Méthodes pédagogiques et moyens d'éducation thérapeutique - Mise place de programmes d'éducation thérapeutique et évaluation
La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Les maladies chroniques : savoirs médicaux - La gestion de la maladie chronique : approche de la complexité d'un contexte socioculturel pluriel - Concevoir et mettre en œuvre des situations de « construction de savoirs »